

Resp. 35300
-2/4

ESTREOS

D'ET

PERMÉ D'ET AN

PER

PÉCONDOM, COIFFUR A BAGNÉROS



PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR

DÉPOSÉ A LA PRÉFECTURE.



BAGNÈRES-DE-BIGORRE

TYP. DE P. PLASSOT, PROMENADE DES COUSTOUS.

1860



ESTREOS

PERMÉ D'ET AN

PÉRONDOL, COIFFUR A BAGZEBOS

PROBRIÉTÉ DE LA COUR

PRODÉ A LA DÉVOTION

ALGÈRES DE BIGNARD

IMP. DE M. BARRON, PROMANDE DES COMPTES

1841

ESTREOS

D'ET

PERMÉ D'ET AN

PER

PÉCOMDOM, COIFFUR A BAGNÉROS

BONNE ANNÉE

Ce jour tant désiré par nos soins et nos peines ,
De vos cœurs satisfaits nous viendront les étrennes.

Le ciseau d'Atropos fait frémir la nature ;
Le mien, moins rigoureux, embellit la figure.

Un bon rasoir, bien doux et bien coulant,
Mérite bonne étrenne le premier jour de l'an.

Votre menton chéri m'est livré constamment ;
Gracieux, modéré, mon rasoir s'y promène.
Pour mériter de vous une plus large étrenne,
Redoublant les efforts j'en suis reconnaissant.

Qu'il est doux d'espérer, par l'amour, par le zèle,
Que Saint-Louis, mon patron, accorde sa faveur.
Ce qui n'est pas encor viendra, car j'ai du cœur ;
Ce saint puissant et bon m'a laissé le modèle.

Puisse en ce nouveau jour, par une voie secrète,
Augmenter nos travaux en ce grand jour de fête ;
Par notre vigilance, nos bons soins, notre peine,
Obtenir votre amour par une douce étrenne.
De notre bon patron St-Louis, notre espérance,
J'implore la faveur dans ma plus jeune enfance,
Pour pouvoir, comme lui, du front jusqu'à la nuque,
Approfondir notre art en faisant la perruque.
Tous ces cheveux rebelles, qu'ils soient blonds, noirs ou gris,
Mon peigne, ma pommade, ma brosse à favoris,
Les rendront doux, luisants. Corrigéant la nature,
J'embellirai toujours la plus laide figure.
Mon rasoir passera doux comme une miellée,
Coulant et désiré dans toute la vallée ;
Mes ciseaux, n'étant point comme ceux d'Atropos,
Se montreront constants pour couper à propos ;
Mon fer, dont la chaleur sera aussi discrète,
Ne touchera jamais la peau de votre tête ;
Ma main surmontera le plus puissant obstacle !
Je désire, en un mot, sur vous faire un miracle.
Mon talent merveilleux changera votre tête ;
J'imiterai en tout un miroir de toilette,
A seule fin qu'on dise que la simple chaumière,
Possède un bon rasoir plus une main légère.
J'espère, dans tous cas, posséder la manie
Comme un vrai Figaro d'embellir votre vie.
Lors, qu'arrivant au bal, on voit, à la tournure,
De l'élégant entré que j'ai fait sa coiffure.
Voyez cette grisette coiffée en mouchoir !..

N'est-ce pas ridicule le jour comme le soir ?
Voyez la belle dame avec des bandeaux lis,
Orner la miniature d'un visage de lis.
N'est-ce pas quelque chose, dis-je, moins favorable,
Quand le jeune tendron, d'une grâce adorable,
Soupire des attraits qu'il ne peut se soumettre ?
Façonne le valet pour devenir le maître ?
Accourt de tous côtés pour se mettre en intrigue,
Des plus grandes barrières voulant franchir la digue ?
O toi, fils d'Apollon, plus heureux à ton âge,
Imite ce grand saint qu'on appela le sage.
Garde bien ta prudence, sois chaste comme lui ;
Il s'en trouve fort peu dans le temps d'aujourd'hui.
De Louis IX imitant dans toute sa parure,
Vos traits si gracieux ornés de chevelure.

ATS AMICS

D'et quartiè l'oun soy nascut et oun ey demourat dinquo ounz'ans ,

BIELS SOUBÉNIRS D'ET PERMÈ ATYÉ

RACOUNTATS A CINQUANT'ANS.



U crit gran maou hazè, pla loungetemps qu'a courrut ;
— Que m'at disè u sé et gouyat de Berrut. —
Pèros clinclanèyayros d'et hour et d'éro houn
Qui traficon parolos de mespretz et d'affroun.
Qu'an gouzat parla maou de maysous pla aounestos.
Si boulem répliqua, qu'en disérem d'arrestos !
Léchem parla ero yen ; més prouhem-lous tout histé

Qu'et nousté sort hurous n'ouscoun arré dé tristé.
Aquet quartiè, messieus, qu'èy uo bèro countrado,
U mounde pla nascut, et de laryo publado,
De bouno qualitat, trempat dap poc d'aryen;
Mes que soun réputats per esté aounesto yen.
Gardat-lous touts amasso; qué y a plazé d'at béyé!
Touts amigs coumo frays... aquo qu'at poudet créyé.
You qu'èy tirat moun plan, arris nou s'en aouffensé;
Qué soy coumo et Angléz... hounit qui maou y pensé!
Et Pè-d'et-Pouey, messieus, qu'èy uo colonio
Dé touto antiquitat, et nou pas bilanio!
Grans seignous, béros damos, princés, ambassadeurs,
Touts qu'ets estats countens d'aquets brabés pourteurs.
En sourtin d'éro bilo, Bagnéros ta béroy,
Quep hen préné u cami quip hassé toustem goy.
Salut qu'èy héro enlà, Bersaillos qu'èy més près;
Santat, Pétit-Baretjo, noun hasam pas mesprets.
Seguim èt Espitaou, mountem eno Peyrio,
Garrot counsidérat per moussu Béguério;
Mes gardem d'et bet soum u sarrot d'embirous.
Métaou, Mountaliquet oun ban ets amoureux;
Gardem ets Estailletz garrotuts et rampans;
Ena semano-santo qu'èy troubam toulipans!
Et Bédar orguillous dé très grottos superbos;
Porcs, oueillos et moutous qu'èy pèchen finos yerbos.
Sus et haou qué béyem u gran tour dé mountagno,
At bet houns soulamen uo petito plagno.
Per cinquanto accidens, curious et désirats,
Ets oueils obserbatous qués trobon arrestats.
Bet arriou de Cotin, charmanto Elizé
Qui béyem en tout temps dap u naouet plazé!
Quinos béroyos flous, aymablos et fresquettos!
Et parlem drin d'éro moulo dap éros bounos trouétos.
Qué dizés, Cot-dé-Yer, quas toustem hêt luzi
Touto éro croutz dé Manso dap et parc d'et Bézi.

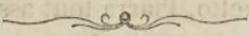
Qu'em soubengui qu'u dio, péros hortos calous,
En hurgan caouqués traous qu'en sourtisquoun grillous.
En ta lous hè canta qué lous saoubey touts bious
Dap caouqués saouto-prats qui hen zigo ziouziours.
Gardem drin més capsus, u trassat qui endiquo
Proumenado d'aounou, souciétat dramatiqou,
U pialè dé zigzagos, coumo Diou à boulut;
Mès touts qu'aboutissen en et baing dé Salut.
Aygos counsidérados, gardem-los pla dé près,
Sustout aquéro ligno dé superbés pupliers.
Bousquets, arbés, rigolos, flous d'estiou et d'hiouer,
Tout aco qu'aparteng soul à moussu D'Uzer.
Qué ya caouqués bézis qui nous hen bouno mino ;
Moussu Pambrou à gaoucho.... la béroyo coulino!...
Rizoulen dé plazé, tout qu'ey canto, qu'ey danso!....
Qué caou rendé aounou aro houn dé Constanso
Oumbratyado d'arbustés qui formon arridèou ;
Etz anjous dap plazé qu'ey benguéren d'et Cèou.
Nou caou pas dessoubengués dé papa Salagna,
Médéci distingat, qui sabè pla souégna.
Ero houn dé Riounel, qui da tan d'appétit;
Qué y a u grand caouzè, léchem-lou coummo dit,
Dap u sarrot d'histouèros d'éros flous et héruto.
Soubenguen-nous d'et loup qui gahen eno tuto.
Aquet praoubé animaou, ta furious, ta saoubatyé,
Nou counechou arré, ni billo ni bilatyé;
Qu'esté gahat p'ets dogous, qui sentiscoun dé près.
Ero aounou qu'este dado en ta touts ets bouchèz.
Qu'arribam doussomen at poun d'éro Mouletto,
Oun troubam et estiou bet praoubet ou praoubetto.
Uo bordo souégnado qué si trobo pla près.
Qu'ey l'oun Sento Liloyo hazou tant dé prougèz ;
Mès ets naouts loués ayretéz qué s'estimen més or.
Bastrik qué la croumpè ; pardi!... quey u milor.
Quant aro Sentétat, qu'a huyut d'et endret.

Qu'èro coubert en paillo et qué y an hèt u tèt ;
Ero petito porto qu'èy uo ancienno aouberturo
Oun passaoouo pla libro éro sento créaturo.
Quenzé déourem soubié d'aquéro piouso histouèro ;
Qu'èy encoro et Pouey qui n'a touto éro glouèro.
Traouerssem Tivoli... gardem et Baing-d'et-Prat ;
Per u cami à dreto qu'on sé bey entrigat.
Qu'èy bam dounc pénètra ; qu'èy u quartiè d'illustrés,
Noms et hommes caousitz d'ets més hors et robustés.
Aci tout qu'èy naouet : gardemot de bou oueil :
Bisto, ayрэ, cèou, estélos, luo, soureil ;
En u mout tout cambiat, etz astrés, moundé, terro.
Hisseu u pabillou qui huy loueing d'èro guerro.
Qué poudéram trouba grano satisfaciou
En esto descouberto heto dap attentiou.
Tirem at endaouan, coumencem péro dreto,
Esbrutem et sécret sensé nado troumpeto.
Quaouquos portos més haout qu'èy bam trouba Larrey,
Rey dé touts ets oubrièz qui soun at Pé-d'et-Pouey.
Ero cour n'èy pas loueing, qu'èy en biè dé débat
Oun sé passo souben bèt pétit esbarat ;
Aco n'èy pas arré ; quadu qu'en ey counfus.
Arribem drin més haout en et biè dé dessus.
Oun demouraouo ét Princé escarrabeilladot,
Tout pétit, magré, pallé, boussut et praoubillot.
Eno duxièmo cour, débat mestré Larrey,
County et Balentino qu'èron chefs d'èro ley.
Dus présidens charmans, pla gaouyous, pla aymablés,
Coumo nat empéreur nou n'a bis dé semblablés.
Agréablés bézis, pays et mays, hills et hillos,
Quado dio dé hesto qu'èy hazen aros quillos.
Publé, b'èros hurous!... Maynats d'èros escolos
Touts atroupats tabé qué hazen aros holos ;
Qué yougaouon esplingos, ets boutous d'ets jilets
En u gros calamack et dap dé grans palets.

Héroz ad soum d'et Pouey, dap Ménicou dé Bartos
Quis youguè et saoumirot dap u bieil yoc dé cartos.
Més capsus, dap bastous, en u plagnet arcsos,
Qué hazen at paouhic, at arrépugnogs.
Rapélem-nous tabé Michelot, Mariannetto !...
Praoubés qu'on pot esta, més bachèro pla netto.
Caouqués noums counéchuts, Messieurs, qué lous boy dizé.
Qu'em pensi qu'em amics, et qué noum-b'lem arrizé.
Pregam Arnaou d'et Gran ; coumencem et récit
P'et Marchand dé Sendac, Pécantet, Youan-Pétit,
Calotto, Sartégou, Chicato et Cioutat.
Paloumet dap Sanquette, Piarra tout assiétat,
Duclos, Mengé, Menyolo, Mario-Grasso, Coundou,
Manigoun, Plantou, Bourtoulou, Bérot-Courrédou,
Nou y a nat chouez à hè, passém-lous dé bet ayрэ.
Armand Touet, Bataillou, Tarbés et Bounétayрэ,
Charletou Coupat, Manso, Marchand, Fouaquin, Gaillen,
Caoubéta, Soulans, Justo, Cousté, Perrucho, Bersaillen,
Coyo, Tinos, Bital, hiquem Kiki-Bourboun,
Izacou Maya, Perdigaou, et parlem d'et Turoun.
Arizos porto-barro, Sarramia-Franso-dé-Mourillou,
Mirailliquou, Massac, Grabieous, Tourné, Mihaillou,
Boulougnos, Garros, Caousia, Chimoun Bastio, Bragar,
Pécassou, Majo, Pèro, Bastan, Canfran, Canar,
Charlet, Patos, Labello, Bourtoumiou et Choy-Chin
Qui dizé : dap plazé aro qu'en béourem drin.
Més en tourna d'et bosc, coumo yusto razou,
Qu'anaouon serca by chez Jantet dé Tizou.
Dinquo aci, ya béyet, dé tout so qui p'ey dit,
Se y a héro bertat ou si you ey mentit.
Charry, Plagnos, Louisot, Crabè pay dé Touénou,
Panans counsidératz qui nous an het aounou.
Biban, Cénac d'et Mouli, Tabarro, Chicalin,
Mignono, Met Pouey-Laou, Aouzoun, Philiberto, Paoulin ;
Qu'ey poudem ajouta, coummo aounesto famillo,

Marcello, et Sour, Bourrek dap ets dé Pétrounillo.
Dinquo aci qué n'y a prou, qu'ey tout pla réunit.
Parlem d'ets pouricous qui soun sourtits d'et nit.
Qu'an courrut bet tros loueing, mercez at loué plumatyé,
Et qué saben tabé gouberna loué ménatyé.
Toustem pla dispouzatz, déguens coummo déhoro,
Respect, aounou dus cops, Diou qu'ous saoubé bouno oro.

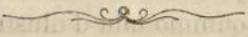
ATS MASSOUS D'ERO BILLO



Sosso qu'ey u massou coumo noun béyem gayré;
Trabailaïdou hardit, toustem et cap en layré.
Gardem lous u per u : coumo et nou n'y a nat.
Charman dé caractèro et hèro bou maynat;
Figuro charmantetto, dab dé bets favoris,
Remplido dé douçou; toustem qué sen arritz!
Qu'ey balen, qué s'occupo, qu'aymo dé travailla,
Et penden et brespail qué gozo babilla.
Gardem lou dé més près : dap u loung espinceou
Hissat éno paret qu'atégnéré en Ceou;
En dus dios coumplets, dap et sué grand uzatyé,
Qué blanquits uo maysou dinquo et ségoun estatyé;
Courredou, escalèz et petito crampetto,
Tout qu'ey séguit dé près et qué la lècho netto.
Et mendré traouquillou dé murguetto ou d'arrat
Dap u drin dé mourté qu'ey dessuito barrat;
Dinquo et mendré doumatgé, en arrigan u claou,
Qué lou bousso dap plastré et garis tout et maou.
Yaouté gran ournomen qué courouno et sutget;
Qu'eyéro bando négro hèto sensé courdet.
Aro gardem dé pla, qu'ey digné d'esté bis;
Négré et blanc distinguat et pertout qué luzis.

Parmi tant d'oubriez cadu qu'a soun estimé ;
Si gaston bet travail noun caou pas hèn u crimé.
Dap bounno boulentat qu'on pot tabé parbengué ;
Uzatyé qué hè tout, qu'ey per et qui caou bengué.
Si joignem et bou co qué troubéram et sens.
Cap et corps, bras et camos, membrés pla innocens,
Qu'ey raré dé trouba nat arbé haout et loung,
Sénsé nado branquettó qui formé caouqué broung.
Et si callé destruisé so qui n'ey pas parfait,
Qué calléré, ma fouè, u terrible coutet.

COUPLETS NAOUETS



UNIOU!.... BRABÈS OUBRIEZ.

Amics, quin tristé coummerso !
Siam toutu escarrabeillats.
Courdeillat, cadix, réberso,
Moudestomen habillats.
Drap fi dit dé Segoubio
Qué nous y haré dessus?
Qu'ey dé haouto coumpanio,
Léchem lou dounc ats moussus.

Quan et bet temps fabouriso
Qu'espragnam pa et pastet.
Bouillous de mounyeto griso
Qu'on y trempo bet croustet.
Quin bounheur, quad poudem disé,
Quan et maou ey adoucité !
You quad probi sensé arrizé,
Si on a boun appétit.

Praoubets, dap ta grand nacéro
Patientat et siat countens ;
Diou qui assisto misero,
Qu'à sa bountat en tout temps.
Diou encoro, qué counsolo
Sio parens ou soullats ;
En sen tournan d'ero escole
Car quannouson ero pats.

Leou temps quin rappelle adaro
Qui caouse grands chamuquets.
Aci ero luz quey claro,
Naouem pas besoung luquets,
Tout qu'ey brillant d'estes lustrés,
Dehoro qué he ta bet !
Hazem coummo tant d'illustrés
Quan s'abachon et capet.

Quan estem eno carrero
Qué gardem at dé capsus ;
Après aoué parlat hero
Qué demourey tout counfus.
Marcel ! qu'escoutat Lacosto
Qui dits qué soy estourdit ?
Mès quan tournem en ta bosto
Qué beyrat so qui p'ey dit.

Gardat éros sept crabèros,
U lugra escarrabeillat,
Trés hustets et huzéremos
Qui ban décap at bédats ;
Sus nous et car dé renberso,
Dé Noë ero sento croutz ;
Ceou pur estelat qui berso
Sus nousaous millo fabous.

Luo, qu'es ta berouyetto,
Naouo, biello, sensé aprèz,
Touto douso lugreyetto,
En touts ets couaté quartiez.
Arbés houeilluts prestat oumpros
At soureil d'et mès d'aoust.
Horo dé brumeros soumbros
Qué clareyon éros flous.

Janvier qu'ey dé douz présatyé.
Hiouer, qu'es pla prébengut,
Qu'et printemps qu'a bou uzatyé
Dap Labasséro et Salut.
Aro qu'aouram touts hario,
Poumos-dé-terro, millok,
Sense nado troumpario
A dex arditz mey killot.

Ya souneyam éro hesto
Qui suslleouo touts ets bens ;
Qué nous caou grécha éro besto
Et dio dé sen Bizens.
Dap ardou touto gaouyouso,
Dap plazé, dap agramen,
Dap uo mastresso jalouso
Qué passaram u moumen.

Touts qu'aymam et gran ramatyé,
Parrouquets, pouts et aouzets.
Messieus, qué séré doumatyé
D'interroumpé nado bouets.
Per ta doussomen qui caillo,
Escoutat aoumen asso :
Nou soy bruto ni canaillo,
Ni nou démandi nat so.

B'let sabé, per origino,
Qui-ey esté gran saoumatè
D'éro balléo dibino ?
Beoudia, Espouno, Gerdo, Astè,
Campa, chef-loc qu'at dits bisté.
Sento-Mario ! Bagnéros quad bey.
Azou ? nou, qu'ey drin trop tristé....
En et pays dé Larrey.

Coumo chef d'éro tirado,
Dap u co tout enflammat,
Qué poudet béyé toutaro,
Si nou soy pas bou maynat.
Nou cragni nado brulluro,
Qué d'et houeck per trahizou.
Gran mestré d'éro coiffuro
Qu'ey Jean-Pierro dé Tizou.

A MES CHERS OISEAUX.

AIR DE VAUDEVILLE.

Séjour charmant, dans ma simple boutique,
Jolis oiseaux et leur joyeux refrain,
Concert heureux, ta brillante musique
Charme mon cœur le soir et le matin.
Quelle douceur, dans un calme champêtre,
Ce fait ouïr par leur suave son ?
Bonheur, hélas ! d'observer et connaître
Quand le printemps réjouit le pinson.

De tous les temps vous êtes mon estime ;
Je n'eus jamais le temps de vous aimer.
Quand je suis vieux, je ne crois pas un crime
De vous chérir ; je peux vous l'exprimer.
Six ans complets ont vallu pour m'apprendre,
Car j'ignorais mille moments heureux ;

Votre douceur a bien voulu me rendre
Quelques désirs les plus victorieux.

Après longtemps enfin on se décide
A conserver quelques heureux produits ;
Car me voyant plusieurs cages à vide,
Seize ont resté conservés de leurs nids.
Un seul gaillard fier, et toujours colère,
Très peu soumis, méconnaissant tout bien,
Est enchainé et mis à la galère
Pour l'assouplir doux, aimable, humain.

Dieu ! que la mort est funeste à tout être !
Qui compterait combien j'en ai perdu !
Ceux qui me restent pourront payer peut-être,
Et le plaisir sera enfin rendu.

Comptons par un, deux, trois, passons à quatre,
Cinq, six, sept, huit, neuf, dix, et *cætera*
Soldats de bois, garnissaires acariates
Contre les mouches, guêpes, souris et rats.

Petit Tarin d'humeur très pétillante,
Chardonneret joyeux, doux et malin,
Bruyant, sévère, à la voix étonnante,
Serin hardi qui les mets tous en train,
Doux Venturon, ton aimable ramage,
Linot joyeux, tu montres ton orgueil.
Vous êtes six dedans la même cage,
Pour exiter l'ortolan, le bouvreuil.

U NID QUI M'AN DAT.

Air du *Désespoir des Perruquiers*.

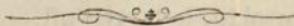
Quin béroy nid dé famillo gaouyouso !
Quin badailla qué hen aquets aouzets !
So quim hè do qu'ey sa may doulourouso.

Counsolot dounc , qué minyos eschodets.
Si bos bada, charmanto piharagno,
Quas machepain et pasto dé millot.
Ats churulucs et pinsas dé mountagno
Qué lous darey hayetos et esquillot.

Quan esten grands, sensé pouu ni fatiguo
Qué s'escapen. Estourdits, quin tourmen!..
N'aourat pas més, éno mio boutiguo,
Pétits brespails dé moumen en moumen.
Saoubathé dounc, ingrats, qu'et ben ayolo.
Quin gran malheur, aymablés aouzérous,
Qu'auet quittat uo douosso couyolo,
Et qu'est perduts dap ets grands cassadous.

Parrats, pigos, gays, traouquo-segos, chourrettos,
Estourniou, merlé, coucut, pioun, canary,
Brioulou, murier, carrasclat et laoudettos,
Chidro, ourtoulan, cardi, charri, tary,
Pouletto d'aygo, it, chit, gueck et tu guecko,
Lou rey pétit, berdou, truc, roussignol,
Gahus, grounletto, martinet, courbach, gaoueko,
Sparbès, perdrix, graoulos, prengat tous et bol.

HOMMAGES D'ADMIRATION



A M. D***, *Légionnaire.*

Valeureux chevalier de la Légion d'Honneur,
Mont Saint-Jean, Waterloo, couronnent ta valeur
Autant que la vertu de bravoure et courage,
Preuve de fermeté sur le champ du carnage.
Le foyer paternel ménage un doux repos.

Après de longs combats vient s'asseoir le héros.
Le pays tout entier lui rend un juste hommage.
Que pouvait-il choisir, si ce n'est l'homme sage,
D'un génie assuré jusqu'à l'architecture,
Grand conseiller du Maire et de la Préfecture.

Modeste chevalier,
L'honneur incontestable
Doit ici rallier
La mémoire durable.
Ce beau laurier d'amour,
Qui brille avec fierté,
Nous montre chaque jour
Une extrême bonté.
Le pauvre et l'ouvrier,
Chaque jour vous rend grâce ;
Ce cœur est le premier
Qui se montre à leur face.
Recevez de mes vœux
L'hommage de mon nom
Toujours respectueux :
Jean-Pierre Pécondom.

A. M. V***

Qu'il est doux de connaître un homme vertueux,
Un véritable ami généreux de lui-même,
Juste par son bon cœur, au malheur chaletreux.
Je suis tenté de dire combien chacun vous aime ;
Vos bienfaits répandus, d'une large abondance,
Modestement livrés, le pauvre vous sourit.
Vous portez dans son cœur une réjouissance
Que le ciel reconnaît : le bon Dieu vous bénit.

Vous dont le cœur loyal aux heureuses pensées,

Ferme comme un vieux roc sur les choses passées,
Courage, fermeté, généreux, franc, auguste,
Je reconnais en vous une âme bonne et juste.
Au milieu du danger toujours inébranlable,
Votre main bienveillante s'ouvrit au misérable.
Honnête protecteur, dans le péril alerte,
Combien je dois ici louer monsieur Vignerte !
Recevez de mes vœux l'hommage de mon nom
Toujours respectueux : Jean-Pierre Pécondom.

A. M. D***, *Chevalier.*

Bonheur de la famille,
Bon père, bon époux,
Chez vous la valeur brille
D'un plaisir le plus doux.
Le souvenir honore
Ce valeureux guerrier :
Son fils poursuit l'aurore
Qui vit naître un laurier.
La grande perspective
Avance avec douceur.
Cinquante-neuf arrive
AU NOM DE L'EMPEREUR.
Honneur de la bataille
A nos jeunes héros
Qui portent la médaille,
Et le sac sur le dos.
Le conquérant du monde
C'est Napoléon trois
Qui, en faisant sa ronde,
Leur a donné la croix.

Brave monsieur Dupont, le temps est un grand maître.
Vous l'êtes envers moi autant qu'on puisse l'être.
Voilà trente-et-un ans, dans votre domicile

Que j'aime à respecter un séjour si docile.
Soyez encore longtemps mon digne propriétaire,
Et que je sois aussi votre humble locataire.
Toujours heureux et fier de vous offrir mon nom,
Recevez-en l'hommage : Jean-Pierre Pécondom.

On aime sagement à penser et redire.
Le modeste foyer écoule chaque jour
Cette gloire immortelle du soldat de l'empire,
Répétée mille fois par le lointain retour.
La Hollande, la Prusse, l'Italie, l'Espagne,
Petits et grands états, connaissent le récit.
Rappelons à nos cœurs cette rude campagne
De l'énorme Russie, en parlant de Tilsit.

Polangen, Gyats, Libau, Hasenpot, Berlistock,
Goldingen, Kirnau, Melle-Memel, Kelsinfors, Mitau,
Reval, Auramenboun, Palosk, Cronstadt, Borotzsokk,
Peterhoff, Mosohaïst, Palowiski, Kreist, Viasma, Pernau,
Kamenoy-Ostroff, Neuve-Gorot, Polovski, Drouya, Disna,
Dorogobusch, Baldi, Volotchok, Tuer, Cline, Osterlinka,
Moscou, Smolenska, Serboukoff, Tula, Caluga, Wilna,
Droutchenki, Viteps, Droveno, Svezian, Poulouska.

Quand le temps est perdu par trop d'insouciance,
Un jour arrive encor, on n'est content de rien.
Ce n'est pas là mon but, pour la reconnaissance
Que je dois à tous ceux qui m'ont fait quelque bien.
Prouver mes sentiments d'une manière pure....
Comment le faire, hélas ! j'ai si peu de savoir.
J'emprunte ici la voix de la simple nature
Qui se montre docile, comme on pourra le voir.
Jetez loin le rapport qu'il y a avec l'esprit ;

Pardonnez mon erreur, c'est ma seule demande.
Votre indulgence enfin sera mon seul profit.
Recevez, s'il vous plait, mon écrit comme offrande.
Un bonjour général serait bien long à faire :
Je me borne aujourd'hui à mettre tout en bloc.
Malgré l'ambition, je voulais bien me taire ;
Mais je veux profiter d'un très joli racroc.
Une partie joyeuse, un aimable imprimeur,
Ont mis un tourbillon dans ma tête cocasse ;
Profitent gravement de ma légère humeur,
Serrant mon manuscrit sans nul quartier ni grâce.
Je dois bien, largement, un vœu doux et sincère
Au simple laboureur, au civil, au soldat.
Clergé qui m'accordez une grâce plénière
Lorsque vous protégez mon merveilleux état.

A toutes les personnes dont j'ai eu la confiance
Je dois un grand merci pour ma reconnaissance.
Parler à un chacun devient presque inutile :
Dire la vérité pour moi c'est difficile.
Par mon assiduité, mon talent et mon zèle,
J'ai toujours embelli toute ma clientèle.
Arrêtons-nous ici, ou du moins je me perds ;
Racontons ce que dit mon vieil ami Dussert.

Rature terminée de ce joli visage,
La tabatière s'ouvre pour la prise d'usage.
J'ai quatre-vingt-sept ans, me dit-il un beau jour ;
Je ne les compte plus, car j'ai passé mon tour.
En vivant plus longtemps la loi dispute et gronde ;
J'enlève des années aux jeunes gens du monde.
Il est vrai, j'y vois clair, même sans mes lunettes ;
Je signe librement les actes et requêtes.
Je parcours le journal d'une flamme fidèle ;
Par lui, chaque matin, j'apprends fraîche nouvelle.

Je coupe avec la scie une souche assez forte ;
Je monte, je descends, sans qu'on m'ouvre la porte ;
Je balaye le foyer, je soigne la cuisine,
Je fais bouillir le lait ; puis, quand le feu décline,
J'ajoute quelque bûche ou j'y mets du charbon.
J'assaisonne le pot, je coupe le jambon,
Je m'amuse parfois à faire la friture,
Je me réserve aussi la fine confiture.
Je m'élançe au marché acheter le légume ;
Pour voir un poulet gras, j'arrache quelque plume ;
Je rentre à la maison : je ne suis pas bien leste,
La bonne qui me sert alors fait tout le reste.
S'il fait froid, je me chauffe dans mon large foyer ;
Je fredonne un vieil air de mon ancien cahier ;
Je me rappelle encore, sans que cela paraisse,
Le vieux père La Joie qui chassait la tristesse.
Je passe ainsi mon temps ; ma foi, je suis tranquille
Quand je vois travailler les ouvriers de la ville.
Je cherche le soleil à la Place, aux Coustous,
Souvent je vais causer chez madame Dianoux.
Vous venez me raser : alors je suis heureux ;
Vous me peignez aussi en coupant mes cheveux.
Vous me lavez parfois le front et le visage,
C'est presque revenir à l'enfance, au bas âge.
Ainsi, vous le voyez, changement de problème !
Je ne dois rien aimer et pourtant je vous aime.
Mon fils est loin de moi, je suis seul, on peut dire ;
Appelez-moi, mon Dieu, c'est ce que je désire.
Mon beau temps est passé, ma mémoire est fidèle,
Je ne puis vous servir malgré mon meilleur zèle.
J'ai combattu l'Espagne pour le bien de la France,
J'obéis à mon roi par toute ma constance.
J'ai vécu dans le monde avec tous mes amis ;
J'ai toujours respecté, je suis encore soumis.
Mon Dieu, mon doux espoir, c'est votre volonté.

Sans autre ambition que d'être rachetée,
Mon âme, pleinement vers vous abandonnée,
Avance lentement jusqu'à sa destinée.

Muse du mois de mai, admirable Sirène,
Des rives de l'Adour auguste souveraine,
Charme puissant et beau, couronne des amours,
Qui remplis de ta voix les échos d'alentour ;
Excellente beauté protégée du génie,
Trésor de la vertu, bonté toute infinie,
Par ton divin talent soit de harpe ou de lyre,
Paris doit rechercher le lieu où tu respire.
Mais la Reine du ciel te rendra plus heureuse
En lui offrant ta voix dans l'hymne glorieuse.
Orphéon mélodieux, je le dis de mon mieux :
Chante l'amour du ciel, la gloire de ton Dieu.
Vertu bénie de lui, chrétienté féconde,
Parfume cette loi qui brille en ce bas monde.
O Thérèse ! ô bonheur ! ton nom d'antique gloire,
Bagnères le contemple de toute sa mémoire.
Symbole bienfaiteur d'une belle patrie,
Adorable pays protégé de Marie,
Chante, chante toujours, lumière de la Vierge.
Nous offrons notre encens et saluons le cierge.
Chrétienne, en t'écoutant, cent mille comme moi,
T'aiment, sans t'adorer, d'une pieuse foi.

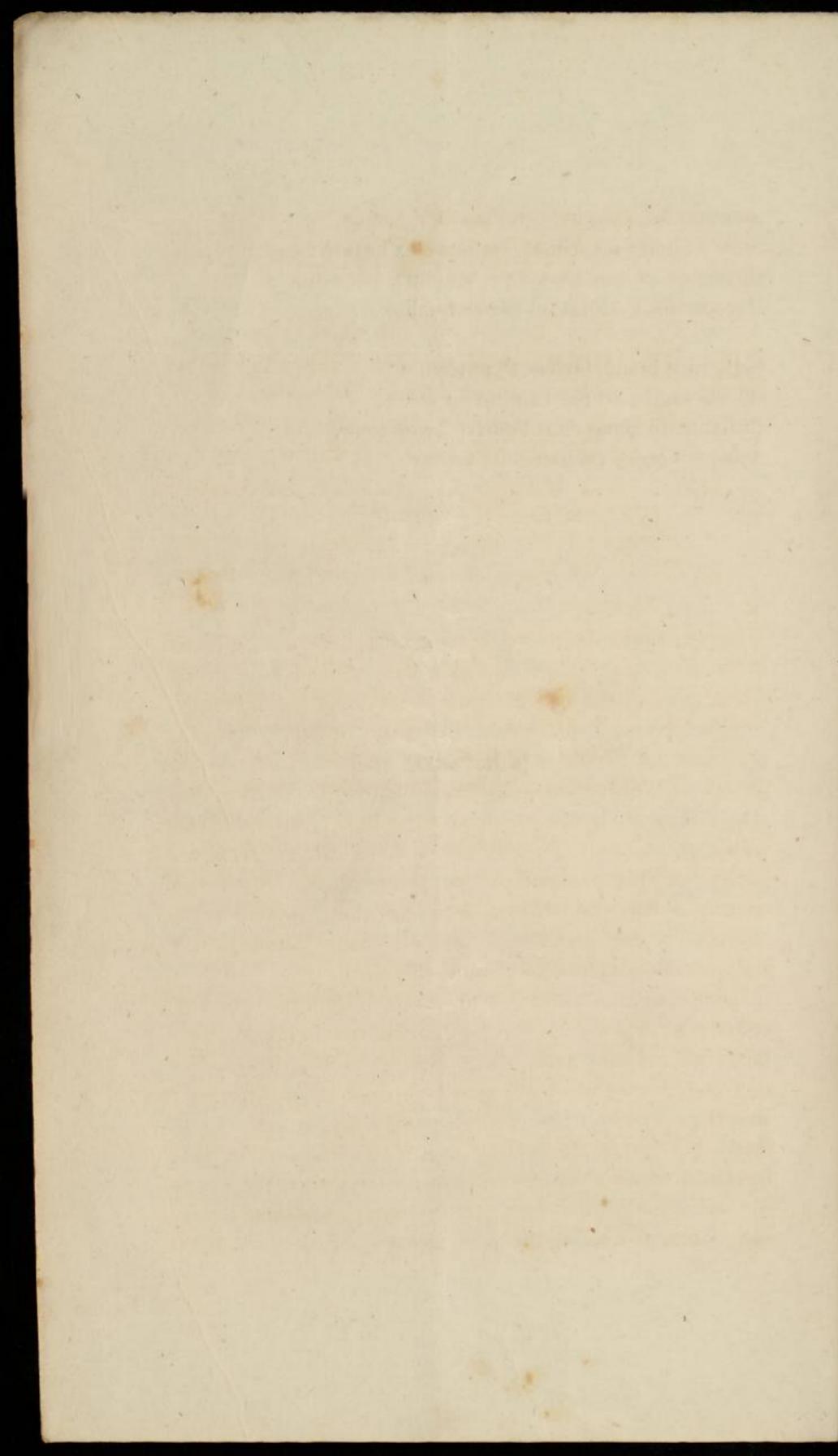
Mois de Mai 1856.

Parmi les beaux lilas, myrtes, lauriers, chèvrefeuilles,
Se cachent d'autres fleurs du beau nom d'immortelles.
Au château *Le Baudry*, à côté de Verneuil,
Est un bouquet choisi de fleurs toujours nouvelles.

Souriant au beau lis, cette tige embaumée,
Sans craindre les frimats conserve sa beauté ;
Glorieuse en tous les temps, toujours fort estimée
Par son doux odorat ou par sa qualité.

Cette rare bonté devient Pyrénéenne
Offerte sagement par l'amitié du cœur ;
Brillante de génie dans l'œuvre *Neustrienne*,
Aglæ de Corday cachait cette faveur.





QUELQUES DOCUMENTS

SUR

LES 40 CHANTEURS MONTAGNARDS

DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

(HAUTES-PYRÉNÉES).



Les Quarante Chanteurs Montagnards, pèlerins de Rome et de Jérusalem, ont été accueillis (dans leurs palais et même à leur table) par tous les souverains des capitales de l'Europe, Egypte, Syrie, Terre-Sainte, Palestine, Grèce et Turquie, ainsi que par toutes les principautés, duchés et gouverneurs de toute l'Allemagne, de l'Italie. Tous les chefs supérieurs de la chrétienté, métropoles, églises, couvents, chapelles, pensionnats des deux sexes et de différents cultes, théâtres royaux et impériaux, par des certificats authentiques conservés dans les archives de la direction, approuvent la mission de propagande musicale des chants patriotiques et religieux de la montagne (Hautes-Pyrénées).

Les Chanteurs, malgré leur pénible et glorieux voyage, conservent le souvenir écrit prêt à paraître de tous les avantages honorables d'avoir visité tous les trésors cachés, tels que la chambre des couronnes à la Tour de Londres, au Kremlin de Moscou, les dix-huit couronnes, la scellerie, le salon des drapeaux, le tout enrichi de diamants les plus beaux du monde. Nos élèves n'ayant rien négligé pour rendre le compte le plus exact à la Direction, dans l'espoir que son ouvrage sera publié pour donner connaissance d'une

immensité de choses qui paraîtront impossibles; mais des preuves de toute nature sauront convaincre nos lecteurs.

Un de nos compatriotes bagnérais, M. Pécondom, coiffeur, qui était au nombre des Quarante Chanteurs Montagnards qui sont allés à Stockholm, vient d'être l'objet, de la part de S. M. le roi de Suède et de Norwège, d'un acte de générosité et de bienfaisance que nous sommes heureux de publier. S. M. lui a fait remettre une somme de cent francs par l'intermédiaire de M. Bascle de Lagrèze, conseiller à la Cour Impériale de Pau.

(Extrait du Journal *Le Bagnérais*, du dimanche 5 avril 1857.)

Monsieur PÉCONDOM, coiffeur à Bagnères de-Bigorre.

MONSIEUR,

Dans une lettre à la date du 17 septembre, je suis chargé de vous faire savoir que S. M. le Roi de Suède se souvient avec plaisir des Quarante Chanteurs Montagnards qui furent entendus par toute sa Cour et d'autres personnages de Stockholm.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

G. B. DE LAGRÈZE.

Monsieur PÉCONDOM, coiffeur à Bagnères, un des Quarante Chanteurs Montagnards qui sont allés à Stockholm.

Je me fais un plaisir, Monsieur, de vous envoyer par Titon Doat une gratification de cent francs que le Roi de Suède a bien voulu vous accorder.

G. B. DE LAGRÈZE.

Monsieur PÉCONDOM, coiffeur, 1^{er} Baryton-solo aux 40 Chanteurs Montagnards, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées.)

MONSIEUR,

Vous ne saurez d'où vous vient cette lettre, Monsieur, car

vous voyez tant d'étrangers chaque année à Bigorre que vous ne pouvez vous souvenir que le 27 juillet dernier je fus admise le soir à votre répétition musicale ; j'étais logée tout auprès dans la rue de la Tour de l'Horloge, je crois. Le lendemain matin, comme je partais pour Pau, vous voulûtes bien m'apporter les paroles de la *Tyrolienne des Pyrénées*, que je vous avais demandée la veille.

Comme la musique et la poésie sont sœurs, Monsieur, j'ai pensé vous être agréable en vous envoyant, franc de port, par la poste, le 1^{er} volume d'un ouvrage de poésie que je viens de terminer. En vous l'adressant par la poste je ne peux point y écrire : *Hommage de l'auteur*, ainsi que je l'eusse désiré ; je ne puis, non plus, remplir sur 10 pages diverses ce que la censure m'a fait supprimer. Si vous voulez avoir le livre au complet, il ne s'agit que de prendre de l'encre ordinaire et limpide, et d'écrire les mots restés en blanc, dont je vous envoie ci-joint la copie soigneusement numérotée. Je serai charmée, Monsieur, si ce volume peut vous donner le désir de lire le 2^{me} et dernier volume que je suis occupée de composer et que j'espère achever cette année. Je vous prie d'avoir la bonté de m'écrire si vous l'avez reçu.

Il y a certainement dans mes livres plusieurs pièces qui pourraient être chantées. Veuillez dire à Monsieur Alfred Roland, et au Monsieur qui était le chef de votre Société à Bigorre, ou à tout autre compositeur des Chanteurs Montagnards, que je mets mes vers à leur disposition ; je serai très fière que mes faibles vers soient chantés par vous, ce me serait faire honneur. Seulement vous seriez assez bon, n'est-ce pas, pour m'en envoyer le chant simplement noté, ou même, pour vous éviter de la peine, et comme je ne chante plus, me dire seulement : *telle de vos pièces à été mise en musique par nous*.

Avec toute ma profonde admiration pour le grand talent des Chanteurs Montagnards, Monsieur, et pour le vôtre en

particulier, veuillez agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

AGLAË DE CORDAY.

Monsieur PÉCONDOM, coiffeur, 1^{er} Baryton-solo et Porte-Drapeau des 40 Chanteurs Montagnards, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées.)

MONSIEUR,

Je vous remercie de votre estimable lettre, m'annonçant que quelques-unes de mes pièces ont été jugées dignes d'être mises en musique par vous autres, les grands artistes !

Hélas ! depuis la mort de mon fils unique, je ne fais plus de musique, que du reste je ne savais *que par instinct*, mais que j'aime de passion. Mon 2^{me} et *dernier* volume vient de paraître ; je dis le *dernier*, parce que, vieille et infirme, tout espèce de travail m'est désormais interdit. Puis j'ai fait plus de six mille vers ; c'est *beaucoup trop* s'ils sont mauvais, s'ils sont bons, *c'est assez* pour vivre dans le souvenir de mes amis, et j'aimerais à compter dans ce nombre les *Chanteurs Montagnards* ! J'habite toute l'année une petite campagne, et ce n'est guère que l'été que je vois quelques bons musiciens.

Je recevrai la musique que vous me promettez avec un grand plaisir. Soyez assez bon, en me l'envoyant, pour me dire quand cette musique sera imprimée, et où je pourrai en acheter quelques exemplaires pour l'offrir à deux dames musiciennes de mes amies. Il me tarde de savoir quelles pièces vous avez choisies.

Je vous disais, Monsieur, que mon *dernier* volume est imprimé ; mais quelques littérateurs l'ont *seuls encore*, et non les souscripteurs. (J'en ai donné 100 exemplaires à la mairie de Verneuil pour la Salle d'Asile de cette ville.)

Les envois ont été interrompus pour cause de ma mauvaise santé depuis six mois.

Il y a un petit supplément (composé de lettres d'auteurs)

pour être ajouté à la fin du premier volume. On imprime les dernières pages ce mois-ci, et les autres exemplaires du 2^me volume sont au brochage : car on travaille lentement en province, et l'on ne m'en envoie que peu chaque voyage que fait un pauvre voiturier. Aussitôt arrivés, je mettrai deux exemplaires du supplément au 1^{er} volume, à votre adresse, un pour être ajouté à celui que je vous adressai l'an passé, l'autre pour joindre à cet autre premier volume *dont on vous demande le prix*, et que je vous prie d'offrir de ma part à vos amis qui le désirent. Quelques jours plus tard je vous enverrai deux exemplaires du dernier volume.

Dans ce dernier volume, je pense que vous trouverez plus de petites pièces bonnes pour être mises en musique que dans le 1^{er} volume. Aux Chanteurs Montagnards, Monsieur, je donne bien volontiers toute liberté de mettre en musique *et vendre à leur seul profit*, mes vers mis en musique dans votre Société, seulement je vous prierai de mettre : *Extrait des Fleurs Neustriennes*, par M^{me} Aglaé de Corday. — Si l'on ne veut pas mettre : *Extrait des Fleurs Neustriennes*, du moins, que mon nom y soit, n'est-ce pas ?

Je vous demande pardon de si mal vous écrire, c'est que je suis garde-malade d'une domestique à moi, et c'est ce qui fait que je n'ai pu vous répondre plus tôt.

En attendant votre envoi, Monsieur, veuillez recevoir d'avance mes remerciements les plus empressés et mes compliments les plus amicaux.

AGLAÉ DE CORDAY.

Laréole, le 1^{er} décembre 1843.

A Monsieur PÉCONDOM, maître-coiffeur à Bagnères-de-Bigorre.

MON VIEUX BARYTON,

Je viens faire un appel à ton patriotisme que je n'ai jamais, je dois le dire à ta louange, trouvé encore en défaut. Je t'apprendrai donc que le neuf du courant, c'est-à-dire

samedi prochain, à huit heures très précises du soir, au grand Théâtre de Bordeaux, la troupe sacrée se fera entendre, et le lendemain dimanche, en présence de Monseigneur l'archevêque et de tout le chapitre aura lieu dans la magnifique cathédrale St-Michel l'exécution de la fameuse messe montagnarde où tu sais que plusieurs lignes ont été composées en l'honneur du vieux baryton des montagnes. Tu sais les succès qui nous accueillirent à Bordeaux il y a cinq ans, succès où tu pris ta bonne part. Il ne faudrait pas que les Montagnards bagnérais fussent moins heureux en 1843 qu'en 1838. C'est pourquoi, au nom de l'honneur du pays et de l'attachement que tu as toujours conservé pour ton vieux maître, je t'invite à te rendre à l'appel que je te fais au nom de tous tes camarades et au mien, espérant qu'il sera entendu comme il doit l'être et que tu seras fidèle au rendez-vous que l'amitié et l'honneur te donnent; c'est-à-dire que je compte sur toi comme sur moi-même. Au reçu de la présente va trouver M. Pambrun qui te dira dans le tuyau de l'oreille quelque chose qui, je n'en doute pas, te fera un sensible plaisir; de plus, il est chargé de mettre à ta disposition les fonds nécessaires pour ton départ. Tu feras bien mes compliments à ton parrain et à ta sœur.

A. ROLAND.

Conservatoire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Etablissement de Bienfaisance pour la propagande universelle de la musique religieuse, nationale et classique. — 25^e Année.

RELIGION → PATRIE — CIVILISATION — BEAUX ARTS.

Le Fondateur du Conservatoire de Bagnères-de-Bigorre, Directeur des 40 Chanteurs Montagnards français,

A l'honneur de certifier à qui de droit, que, pendant son long séjour dans l'Etablissement, le nommé PÉCONDOM (Jean-Pierre), natif de Bagnères et y domicilié, s'y est tou-

jours comporté, dans sa double fonction de 1^{er} Baryton-soliste et de Porte-Drapeau du Conservatoire de Bagnères, avec un zèle, une persévérance et un désintéressement qui, soit en France, soit à l'Etranger, lui ont à jamais acquis l'honorable et vive sympathie de tous les gens de bien.

En foi de quoi :

à Paris, le 1^{er} octobre 1855.

A. ROLAND.

Les Chanteurs Montagnards ont donné à Berne (Suisse) deux concerts qui ont eu beaucoup de succès, et ils se sont parfaitement conduits pendant leur séjour dans cette ville.

Berne, le 19 avril 1843.

Le chargé d'affaires de France,
Comte REINHARD.

J'ai assisté avec un véritable plaisir au concert donné par les Chanteurs Montagnards.

Berne, 19 avril 1843.

Le Ministre d'Autriche en Suisse,
Le Comte de BOMBELLUN.

Le concert des Chanteurs Montagnards a parfaitement répondu à la réputation qui les a précédés ici.

Berne, le 19 avril 1843.

Le Consul général des Pays-Bas en Suisse,
FACES.

J'ai assisté avec ma famille au concert donné par ces Messieurs et dans lequel ils ont justifié l'opinion qu'on s'était formé de leur talent.

Berne, le 19 avril 1843.

Le Ministre de Russie,
Prince KRUDENER.

Les Chanteurs Montagnards ont donné un concert au théâtre (Grand Ducal) de Carlsruhe qui a eu le plus grand succès, et ils se sont fort bien conduits pendant leur séjour dans cette ville.

Carlsruhe, le 29 avril 1842.

Le Ministre plénipotentiaire de France,
Mquis D'EYRAGUE.

Le soussigné ayant assisté au concert que les Chanteurs Montagnards ont donné ici le 31 de mai, leur donne avec plaisir le témoignage qu'il a été parfaitement satisfait de leurs productions musicales.

Stuttgard, le 4 avril 1842.

Cte BECALDINQUES.

Les Chanteurs Montagnards se sont fort bien conduits à Stuttgard pendant leur séjour, et leur musique a eu beaucoup de succès.

Stuttgard, le 4 avril 1842.

Le Ministre de France,
Cte DE FONTENOY.

Je confirme que les huit Chanteurs Montagnards de Bagnères-de-Bigorre ont chanté devant nous, et qu'ils nous ont surpris par leur chant.

St-Polten, le 10 février 1842.

P. MARIANUS GESTINGER
Prior Campilitti.

Cte PERGEN.
Ctesse PERGEN.
Cte BESSINGEN.
Ctesse BESSINGEN.

Les Chanteurs Montagnards ayant prolongé leur séjour ici, nous ne pouvons nous refuser le plaisir de les entendre

une seconde fois, charmé de la beauté de leurs voix et de l'originalité de leurs chants.

St-Polten, le 12 février 1842.

Cte PERGEN.

Cte BESSINGEN

Ctesse PERGEN RATTHIAN.

Dr DE LIMORMA.

Nous joignons nos témoignages de satisfaction aux nombreux éloges qu'ont reçu dans notre ville les Chanteurs Montagnards; nous les avons entendus avec le plus vif plaisir.

Croix-Rousse (Lyon), le 18 juillet 1843.

Louise RIGOT.

J. BALLIFET.

A. et C. LENOIR.

J'atteste par ces lignes qu'ayant été parmi les auditeurs du concert des Chanteurs Montagnards français, dans la ville de Stayer, le 20 février 1842, je me suis trouvé fort satisfait de leurs productions.

Dorf-Enns, ce 24 février 1842.

ADOLPHE, chevalier de Laueran Hinzberg,
*Membre des Etats de la Basse Autriche
et Seigneur de Dorf-Enns.*

Je soussigné déclare que j'ai assisté au concert qu'ont donné les Chanteurs le 19 avril à Mainheim; qu'ils ont fait un grand plaisir à toute la société; qu'ils ont tous un grand talent, et nous regrettons que nous ne puissions les posséder plus longtemps.

Mainheim, 20 avril 1842.

Ctesse de LUXBOURG.

Les Chanteurs Béarnais se sont fait entendre hier au soir dans une des salles de notre petit séminaire, en présence des

maîtres, des élèves, d'une partie du clergé de la ville et de plusieurs amateurs étrangers. Nous nous faisons avec plaisir l'interprète de toute l'assemblée en déclarant qu'on les a écoutés avec une grande satisfaction et quelquefois avec une sorte de ravissement.

Donné à Langres, le 30 janvier 1842.

† P. A.

Evêque de Langres, présent à la séance.

Le petit séminaire de la Primatiale est la première maison de cette ville qui a eu le bonheur d'entendre les chants si harmonieux, si purs, si touchants, si naïfs des montagnes des Pyrénées. Les nombreux applaudissements des maîtres et des élèves ont témoigné de leur complète satisfaction et présagent, à coup sûr, les succès dont jouissent partout dans notre ville les nobles enfants du Béarn.

Lyon, le 23 juin 1843.

Le Supérieur du petit séminaire, Chanoine d'honneur,
VILLEMAGNE.

Le pensionnat de Charty a entendu les Chanteurs Montagnards, et nous joignons nos témoignages d'admiration à tous ceux qu'ils ont déjà reçus.

L'abbé GRÉOT, aumônier.

B. DEVIS, curé. LYONAT, curé, V^{re} Gal
PRIVAT, curé. B. VINCENT, curé.

Son A. I. Madame la grande duchesse Anna Feodorowna de Russie, fait témoigner tout le plaisir qu'elle a éprouvé d'entendre les Chanteurs Montagnards de Bagnères, qui ont excité son admiration par la douce harmonie de leurs chants.

Genève, le 4 mai 1843.

Le Secrétaire des Commandements,
VAUCHER.

Les Chanteurs Montagnards ont donné aux élèves du collège et de l'école normale réunis une soirée musicale où ils ont été écoutés avec le plus grand plaisir. Les éloges qui leur sont prodigués dans cet album n'ont rien d'exagéré ; tous ceux qui les entendront seront ravis de leurs chants aussi variés qu'harmonieux.

Bourg (en Bresse), le 27 mai 1843.

Le Principal du Collège, officier de l'Université,
LAURANE.

Les élèves pensionnaires du collège de Cluny ont eu hier, mercredi 7 juin, le bonheur d'entendre les Chanteurs Montagnards français, et, en se rappelant les beaux accents de ces artistes, ils éprouvaient un regret, c'est celui de ne pouvoir les entendre encore.

Cluny, le 8 juin 1843.

Le Principal du Collège,
T. BORNE.

Les Chanteurs Montagnards se sont faits entendre dans une des salles de notre Etablissement, en présence du directeur, des professeurs, des élèves et d'un grand nombre d'étrangers, à la grande satisfaction de tout le monde.

Pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes.

Lyon, le 16 juillet 1843.

Frè S..., directeur.

Le directeur du pensionnat des Chartreux (Lyon) certifie que les Montagnards français ont donné un concert musical dans l'Etablissement, en présence des élèves et des familles, à la grande satisfaction de toute l'assemblée.

Lyon, le 18 juillet 1843.

HYVRIER, prêtre.

Une seconde séance musicale donnée dans la salle de notre pensionnat des Chartreux, par les Montagnards français, a pleinement satisfait les élèves de l'Etablissement et les personnes présentes. Nous nous plaisons même à avouer que l'enthousiasme excité dans l'assemblée tout entière s'est manifesté d'une manière beaucoup plus vive que dans la première séance. Les heures sont courtes lorsqu'on a le bonheur d'entendre des talents de ce genre; leur passage dans notre maison laissera de profonds souvenirs et longtemps on y parlera des Chanteurs Montagnards français. C'est un témoignage de satisfaction que nous nous empressons de leur rendre. Enfants de Bagnères, conservez votre drapeau et soyez-lui fidèle. Conservez surtout vos mœurs, votre simplicité, votre croyance, et partout sur votre passage vous entendrez redire : honneur aux enfants du Béarn.

Lyon, le 9 juillet 1843.

PONT, prêtre missionnaire,
Professeur à l'Etablissement.

Les Chanteurs Montagnards ont donné dans notre Institution une soirée musicale en présence de quatre cents personnes. On a entendu ces chantres habiles avec admiration et ravissement. L'harmonie de leurs chants, tous nationaux ou religieux, est merveilleuse et embellie par leur modestie. Nous garderons longtemps un doux et gracieux souvenir de leur présence parmi nous.

La Guillotière, le 4 juillet 1843.

Institution Aynès-Sauvignet.

SAUVIGNET, principal. HORAND, prêtre, directr.

La commission du Cercle musical de Lyon se fait, avec le plus grand empressement, l'organe de la société entière du Cercle, en exprimant aux Chanteurs Pyrénéens tout le plaisir qu'ils ont fait aux nombreux amateurs qui ont assisté

aux deux concerts qu'ils ont donné dans la grande salle de musique du Cercle.

Lyon, le 6 juillet 1843.

Le Secrétaire,

H. SAME.

Je soussigné, chef d'Institution de plein exercice à Feysin (Isère), atteste que Messieurs les Chanteurs des Pyrénées ont donné dans mon Etablissement une séance qui a vivement intéressé les maîtres et les élèves et excité à plusieurs reprises des applaudissements d'enthousiasme.

Fait à Feysin (Isère), le 12 juillet 1843.

Le Chef répétiteur,

ACTORIE.

Joindre un nouveau témoignage à ceux déjà donnés aux Chanteurs Béarnais est toute justice, et l'impression de plaisir qu'ils ont fait à toutes les personnes de ma maison dont je suis l'interprète.

Lyon, 13 juillet 1843.

MILLIET.

Je soussigné, médecin en chef de l'Etablissement d'aliénés tenu par les Frères de St-Jean-de-Dieu près Lyon, déclare avec le plus vif plaisir que le concert musical donné par les Chanteurs Bagnérais aux malheureux aliénés de notre maison a produit sur eux des émotions aussi vives qu'agréables et dont le résultat ne peut qu'être infiniment salutaire.

La Guillotière, le 15 juillet 1843.

FARRIÈRE,

Médecin de la Maison de Santé de St-Jean-de-Dieu.

Je soussigné atteste que les deux soirées musicales que Messieurs les Chanteurs Montagnards ont donné dans mon

Etablissement ont surpassé l'attente du public et qu'ils en ont reçu les honneurs qui leur sont dus pour leur talent et leur modestie.

Les Brotteaux (Lyon), 25 juillet 1843.

DUCHAMP.

Nous avons joui une seconde fois de la ravissante harmonie de Messieurs les six Chanteurs Montagnards; ils ont procuré un plaisir extrême à quatre cents personnes que les Dames de la Miséricorde de La Guillotière avaient réunies dans notre principale salle pour l'intérêt des pauvres. Ces Messieurs ont l'art bien difficile de faire croire qu'on les entend toujours pour la première fois.

La Guillotière, le 25 juillet 1843.

SAUVIGNET, principal.

HORAND.

Les Chanteurs Montagnards ont donné dans notre Pensionnat, une séance musicale à laquelle ont assisté nos élèves et une société nombreuse. Nous attestons qu'ils ont surpassé notre attente et nous ont satisfait sous tous les rapports.

Croix-Rousse (Lyon), le 25 juillet 1843.

DAMES BONNET et BERRUD.

Nous soussignés attestons que les Chanteurs Montagnards ont donné, en présence de MM. les ecclésiastiques externes du séminaire de Besançon, un concert vocal qui a excité au suprême degré leur enthousiasme et leur admiration. C'est au nom de tous que nous aimons à exprimer ici la joie et le bonheur que leurs chants simples et naïfs, mais énergiques et ravissants, ont excité dans les cœurs les moins sensibles. Honneur soit donc à jamais rendu à ces habiles artistes qui savent allier avec leur talent une modestie et des vertus que

nos agréables et fréquentes conversations avec eux, nous ont mis en même de pouvoir apprécier.

Oui, c'est avec une indicible plaisir que nous avons préparé un enfant de cette troupe d'élite à l'action la plus belle et la plus solennelle de sa vie, à la première communion..... L'innocence et les heureuses dispositions du jeune Antoine font, avec son éloge, celui de ceux qui ont formé son cœur à la sagesse, au milieu des difficultés d'un long et hardi pèlerinage. Pour donner plus de relief à la cérémonie de cette première communion, les Chanteurs Béarnais se sont fait un devoir de venir partager le bonheur de l'enfant, en consacrant leurs voix à des hymnes et à des cantiques de gloire du Créateur. L'assemblée, composée de plusieurs personnages distingués (de M. le curé de la Métropole, de MM. les chanoines), a été touchée et ravie et n'a eu qu'une voix pour applaudir aux dignes enfants de Bagnères.

Qu'ils vivent dont à jamais, ces braves, mais surtout qu'ils chantent.

Besançon, le 16 janvier 1843.

L'abbé P. FAIVRE.

J. F. SIMON.

L'abbé RANARDIN.

Je soussigné, vicaire de la Métropole de Besançon, atteste que Antoine Fages, âgé de quatorze ans, a fait sa première communion en notre église, le 16 janvier 1843, après s'y être disposé avec beaucoup de zèle et de piété.

Besançon, le 17 janvier 1843.

BOILLOT.

IN DEI NOMINE AMEN.

Omnibus, et singulis has præsentis litteras inspècturis, lecturis, vel legi auditoris fidem, notumque facimus Nos infrascripti Custos Terræ Sanctæ, dominum Antonium FAGES,

Gallum ex Bagnere, in suo itinere Jerusalem pervenisse die duodecima decembris 1845; inde subsequentibus diebus præcipua Sanctuaria, in quibus Mundi Salvator suum populum dilectum, imo et totius humani generis massam damnatam, a miserabili dæmonum potestate misericorditer salvavit; utpote Calvarium, ubi Cruci affixus, devicta morte, Cœli januas nobis aperuit; Sepulchrum, ubi Sacrosactum ejus corpus reconditum triduo ante suam gloriosissimam Rerurrectionem quievit, ac tandem ea omnia Sacra Palestinœ Loca gressibus Domini, ac beatissimæ ejus Matris consecrata, a Religiosis nostris, et Peregrinis Catholicis visitari solita, pie, ac devote visitasse,

Missam audivisse in eis, et premissa confessione sanctissimum Eucharistiæ Sacramentum sumpsisse,

In quorum fidem has manu nostra subscriptas, et sigillo officii nostri munitas expediri mandavimus.

Datis Jerusalem ex hoc nostro Venerabili Conventu S. Salvatoris die 12 januari 1846.

De Mandato Rendmi in Christo Patris

FR. JOSEPH A TELLARIO T. S. Prosecretarius.

SENTENCE RENDUE PAR PONCE PILATE

Gouverneur général de la Basse Gallilée, portant que Jésus de Nazareth subira le supplice de la Croix.

L'an dix-sept de l'empire de Tibère César, et le vingt-cinquième jour du mois de mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et Caïfe étant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu;

PONNCE PILATE, gouverneur de la Basse Gallilée, assis sur le trône présidial du Prétoire, condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux larrons; les grands et notables témoignages du peuple attestant que :

- 1^o Jésus est séducteur;
- 2^o Il est séditieux;

3° Il est ennemi de la loi ;

4° Il se dit pauvrement fils de Dieu ;

5° Il se dit pauvrement Roi d'Israël ;

6° Il est entré dans le Temple suivi d'une multitude portant des palmes.

Ordonne au premier centurion Quivilius Cornélius de le conduire au lieu du supplice.

Défend à toutes personnes pauvres et riches d'empêcher la mort de Jésus.

Les témoins qui ont signé la sentence sont :

1° Daniel Rhobanis, pharisien.

2° Joanna Zorobabel.

3° Raphaël Rhobanis.

4° Capet, homme public.

Jésus sortira de Jérusalem par la porte Arcénée.

Cette sentence est gravée sur une lame d'airain ; sur le côté sont inscrits ces mots : « *pareille lame est envoyée à chaque tribu.* »

(Trouvée en 1280, dans la ville d'Aquila, près Naples, par la commission des Arts de l'armée française.)

EPITAPHE

Gravée sur la Tombe du duc de REISCHTADT, qui se trouve à Schonbrunn, au couvent des Capucins, place aux Farines.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

JOS. CAR. FRANCISCI DVCIS REICHTADIENSIS

NAPOLEONIS GALL. IMPERATORIS

ET

MAR. LVDOVICÆ ARCH. AVSTR.

FILII

NATI PARISIIS XX MART. MDCCCXI.

IN CVNABVLIS

REGIS ROMÆ NOMINE SALVTATI,

ÆTATE OMNIBVS INGENII CORPORISQVE

DOTIBVS. FLORENTEM
PROGERA STATURA. VULTU JUVENILITER DECORO,
SINGVLARI SERMONIS COMITATE
MILITARIBUS STVDIIS ET LABORIBVS.
MIRE INTENTVM
PHTISIS TENTAVIT
TRISTISSIMA MORS RAPUIT
IN SVBVRBANO AVGVSTORVM AD PVLCHRVM FONTEM
PROPE VINDOBONAM.
XXII JVLII MDCCCXXVII.

Avec la permission,

Prise sur les lieux le 28 novembre 1841.

WIEN AVSTRLE.

J.-P. PÉCONDOM.

TRADUCTION. — A la mémoire éternelle de Joseph-Charles-François duc de Reischtadt, fils de Napoléon, empereur des Français, et de Marie-Louise, archi-duchesse d'Autriche. Né à Paris le 20 mars 1811, salué au berceau du titre de Roi de Rome. Florissant par son âge et les qualités de l'esprit et du corps, délié de taille, d'une figure jeune et belle, d'une charmante manière de parler, d'une aptitude remarquable pour les études et les travaux militaires. La phtisie l'a touché et la mort la plus triste la ravi dans la terre impériale de Schonbrunn près Vienne, où il a été inhumé le 22 juillet 1832.

RÈGLEMENT DU VOYAGE.

Les soussignés, MONTAGNARDS FRANÇAIS, de Bagnères-de-Bigorre, département des Hautes-Pyrénées,

S'abandonnant à la Providence et formant un engagement d'honneur pour un voyage illimité soit à l'Étranger, soit en France,

Sans autre secours que la production de leur talent et

l'amitié populaire des pays qu'ils pourront parcourir pour rentrer à Bagnères,

ONT CONVENU CE QUI SUIT :

ART. 1^{er}. — Le silence du chant doit être observé en parlant bas dans les hôtels de manière à ne pas s'attirer le moindre reproche de personne.

ART. 2. — Le matin avant le déjeuner, la répétition aura lieu. Celui qui manquera le premier quart-d'heure, sera passible d'une amende de.....; celui qui la manquera toute encourra une amende de.....

ART. 3. — Défense de parler en répétition, sous peine d'une amende de.....

ART. 4. — L'ordre des repas et l'heure seront fixés de manière à ce que cet acte s'accomplisse en famille; il sera payé en commun.

ART. 5. — Toutes les dépenses, d'habillements, de chaussures, etc., seront comptées en particulier.

ART. 6. — Il est défendu de chanter en particulier dans aucune société, à moins d'un consentement général.

ART. 7. — Il n'est pas permis de recevoir à table ni d'accepter aucune invitation sans le même consentement, pouvant porter tort à la Société ou à soi-même.

ART. 8. — Celui qui enfreindra les conventions en supportera les conséquences, car les fautes sont toutes particulières et personnelles.

ART. 9. — Le répétiteur fixera les heures de répétition, et recevra pour sa peine.....

ART. 10. — Celui qui ne chantera pas dans un concert et qui compromettra les autres sera rigoureusement puni d'une amende de.....

ART. 11. — Les solistes feront un cours et exécuteront chacun à son tour; les solos n'étant pas à profit particulier, chacun pourra les chanter.

ART. 12. — Le courrier recevra par trimestre une gratification pour ses peines et rendra tous ses comptes jour par jour avec la plus grande économie et la plus grande exactitude.

ART. 13. — Il sera nommé un secrétaire pour les correspondances, etc.....

ART. 14. — Celui qui manquera l'heure ou compromettra le concert sera passible d'une amende.

ART. 15. — Il n'est pas permis de manquer le concert sous aucun prétexte.

ART. 16. — Le trésorier qui sera nommé sera chargé de recevoir les versements pour une masse complète de deux cents francs, afin de prévenir les accidents du chômage. Chacun sera libre d'augmenter les fonds dans la caisse.

ART. 17. — Celui qui augmentera ses fonds pourra les retirer à volonté en laissant toutefois la masse complète.

ART. 18. — Celui qui voudrait quitter la Société perdrait tous ses droits, n'importe quels en seraient les titres. Nulle réclamation ne pourra être acceptée de sa part. Il se rendra débiteur d'une somme de deux cents francs pour chaque sociétaire.

Ce règlement bien reconnu et rectifié, bien réfléchi par tous, sera notre sauve-garde pour rentrer à Bagnères où chacun sera libre de tout engagement.

Fait à Stuttgart, le 6 mars 1842.

Les signataires approuvant les dix-huit articles ci-dessus,

J.-P. FAGES.	Jean DOUX.
Antoine FAGES.	Jean PÉGOT.
Jean-Marie DANCLA.	J.-P. PÉCONDOM.
GALLY.	Louis AZÉMA.

Nous Jean-Pierre FAGES, Jean-Baptiste PÉGOT, Jean Doux et Jean-Marie DANCLA, reconnaissons par la présente déclaration au sieur Jean-Pierre PÉCONDOM, comme nous élève

du Conservatoire de Bagnères, posséder un *album* contenant quatre-vingt-dix certificats écrits sur quarante-trois feuilles dudit *album*, dont vingt-deux allemands, et soixante-huit français, tous attestant les éloges et mérites qu'on s'est plu d'accorder à nos chants comme à notre conduite.

Les susnommés se plaisent à reconnaître que le sieur Jean-Pierre PÉCONDOM a, comme nous, concouru par ses talents de chanteur à la possession des attestats honorables que renferme cet album. Les susnommés partant pour un second voyage, se tiennent libres envers PÉCONDOM qui reste à Bagnères, responsable de ce précieux dépôt.

Fait à Bagnères, le 28 octobre 1843.

J.-P. FAGES.

J. DOUX.

J.-B. PÉGOT.

J.-M. DANCLA.

Séparation entre nous et M. Alfred ROLAND, notre ancien Directeur, à la ville de Papa en Hongrie, le 27 janvier 1841, et terminée à Bagnères le 28 octobre 1843.

Aussitôt les extraits dudit album retirés, nous en ferons passer un à M. Pécondom.

J.-B. PÉGOT.

VILLES DES CONFESSIONS, COMMUNIONS ET CONFIRMATIONS.

WATERLOO (Belgique), deux communiant, le 13 juin 1840. — Azéma (Louis), Toujas (Dominique), — C. Goudry, curé.

LONDRES, capitale d'Angleterre, onze communiant, le 4 août 1839. — London Road, Sury St-Georges, par le Révérend Th. Doyle, Catholique Chapelle. Lassales (Jean), Doux (Jean), Sanches (Caliste), Védère (Dominique), Fages (Jean-Jacques), Jonca (Joseph), Clouzet (Joseph), Ganousse (Jean), Ducasse (Dominique), Ducasse (Michel), Idrac (Prosper).

Hazebruck, Dunkerke, Wervicq, Boulers, Menin, Bruxel-

les, Naarden, Copenhague, Schwerin, Dresde, Berlin, Stockholm, Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Breslau, Vienne, Rome le 16 août 1842, Bethléem à la messe de minuit, Noël 25 décembre 1845. Jérusalem au Saint-Sépulcre le 12 janvier 1846.

ORDRE DES CLASSES DURANT LE VOYAGE.

SOLFÈGE, INSTRUCTION RELIGIEUSE, deux fois par jour, *matin* et *soir*.

ÉCRITURE ET FRANÇAIS, tous les soirs après le concert.

MATHÉMATIQUES, les lundi, mercredi et vendredi, dans la soirée.

DESSIN, les mardi, jeudi et samedi.

PÉCONDOM, coiffeur, 1^{er} Baryton-soliste et Porte-Drapeau des Quarante Chanteurs Montagnards français de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), officier de bouche pour la section des enfants, au nombre de 23, professeur de français et d'écriture, de cathéchisme, examen, confessions, communions, confirmation et tous les devoirs religieux, soumission réglementaire à tous les ordres écrits ou verbaux de M. le Directeur.

Approuvé par les principaux élèves : Fages (Jean-Pierre), répétiteur général ; Fages (Louis), répétiteur de vocalises et de solfège ; Fages (Jean-Louis) dit le Long, professeur de dessin, officier de la table des grands ; Gachassin (Bertrand), médaillé, sergent de discipline ; Lacoste (Jean), courrier précurseur ; Menvielle (Dominique), courrier des pèlerins de Rome et de Jérusalem.

CONCERT DES CHANTEURS MONTAGNARDS.

A la bonne heure, voici qui est original ! Par le temps de civilisation qui court, toutes les différences s'éteignent,

toutes les nuances se confondent, toutes les distinctions s'annihilent, tous les caractères s'effacent, et bientôt, pour peu que cela dure, on s'habillera à Pékin comme dans la Chaussée-d'Antin; les Hottentots se pâmeront d'aise aux vaudevilles de M. Scribe, et les grisettes de Chandernagor tiendront, comme leurs jolies consœurs de Paris, M. Paul de Kock pour le plus grand écrivain du siècle. Arrivé là, le monde ressemblera à un tableau peint avec une seule couleur, à une bibliothèque composée de dix mille exemplaires du même ouvrage, à une ville dont toutes les maisons seraient semblables, et toutes les rues de même dimension. Cela sera sans doute grandement social, passablement humanitaire et infiniment civilisateur; mais aussi parfaitement ennuyeux et éminemment anti-artistique. En attendant que ce niveau de plomb ait tout aplani et qu'il ait donné au monde l'aspect peu réjouissant d'une vaste plaine sans horizon, c'est une bonne fortune pour nous de jouir de quelques restes de ces usages, de ces arts, qui donnaient à la nationalité de chaque peuple, de chaque province même, un caractère si distinct et si tranché.

C'est à ce titre que les Chanteurs Montagnards ont droit à être écoutés avec intérêt, quand bien même ils n'auraient pas atteint comme exécutans le degré de perfection où ils sont arrivés. Et ce n'est pas la moindre gloire du Conservatoire de Bagnères d'avoir su, tout en développant les voix des élèves, tout en perfectionnant leur méthode, conserver le cachet des chants montagnards et le caractère propre de cette musique toute particulière. — Comment! me direz-vous, Bagnères, une bicoque qui n'a pas sept mille âmes, possède un conservatoire, tandis que nous, qui en comptons quarante mille, nous ne pouvons pas seulement avoir une toute petite école de musique? Racontez-nous donc comment cela se fait? — Je vois, mon cher lecteur, que vous pensez comme bien d'autres, qu'un journaliste doit tout savoir et tout connaître. Allons! je ne veux pas vous faire revenir

de la bonne opinion que vous avez de moi ; je vais vous dire un mot du Conservatoire de Bagnères.

Après la révolution de juillet arriva à Bagnères un M. Roland pour remplir, dans ce pays, je ne sais quelle place administrative ; cet homme, passionné pour la musique, était actif, intelligent, laborieux, habile à tirer parti de tout, fertile en ressources. Il eut bientôt remarqué la grande aptitude des montagnards pour la musique, et résolut d'appliquer toute l'activité dont il était doué à répandre parmi eux un art pour lequel ils avaient une si remarquable aptitude. Bientôt il ouvrit des cours gratuits, et sans secours étrangers, sans autre personnel de professeurs que lui-même, sans autre matériel qu'un violon, une guitare, un diapason, il parvint à former des masses chorales fort remarquables, et cultiva de telle sorte les voix exceptionnelles qu'il rencontra parmi ses élèves, qu'il en fit des voix de solo sinon parfaites, du moins fort présentables.

Il fallait, pour une institution aussi exceptionnelle, une musique faite exprès, dans laquelle les instrumens n'intervinssent en rien, et qui, cependant, présentât quelque intérêt. M. Roland n'était pas homme à s'arrêter pour si peu, et tout en ayant soin de conserver précieusement dans ses compositions le caractère distinctif et les idiotismes constitutionnels de la musique des montagnards, il forma pour ses élèves un répertoire aussi intéressant que varié, aussi neuf qu'original.

Enfin, un jour, les voilà qui, sous la conduite de leur chef, prennent leur volée et s'en vont d'abord à Toulouse, puis à Bordeaux, puis à Paris, puis à Londres, puis à Bruxelles ; visitent la Hollande et l'Allemagne, où ils auraient pu craindre de rencontrer de si redoutables rivaux, et vont jusque dans le fond du Danemarck, se faisant entendre dans toutes les cours, chez tous les grands seigneurs, sur tous les théâtres, et recueillant partout force applaudissemens et force espèces sonnantes.

La très faible fraction des Chanteurs Montagnards que nous avons vue hier donne une très bonne idée de ce que devait être la masse entière. Le mélange des sons laryngiens et des sons hyperlaryngiens, l'opposition de la voix blanche à la voix sombrée, des effets très habilement ménagés de *crecendo* et de *diminuendo*, des explosions subites immédiatement suivies des *pianos* les plus lointains, des sons filés à perte de vue, un ensemble, une justesse presque toujours irréprochables, malgré l'absence de l'orchestre, et un singulier artifice vocal qui consiste à donner à la voix le timbre d'un instrument pastoral et lointain, tout cela donne aux Chanteurs Montagnards et à leur musique un aspect tout-à-fait excentrique, mais néanmoins fort gracieux et très agréable. Ce sont là de ces choses qu'on essaierait en vain de décrire, et qu'il faut nécessairement entendre lorsqu'on veut en avoir une idée nette et précise.

La partie qui laisse le plus à désirer chez les Chanteurs Montagnards, ce sont les solos. Le baryton possède une voix magnifique et d'une étendue vraiment miraculeuse, mais un peu âpre et mal assouplie. Ce chanteur manque, en outre, de style et de méthode, et c'est véritablement grand dommage. Plus heureux sous ce rapport, le ténor conduit fort joliment sa voix, et n'était un timbre un peu nasal, ce jeune homme ne laisserait rien à désirer.

En somme, l'effet général de ce concert a été très remarquable. La *Toulousaine*, *La haout sus las mountagnos*, chanson en patois pyrénéen, et le chant : *Halte-là, les Montagnards sont-là*, ont excité les marques les plus vives d'approbation, et une grande partie des auditeurs se sont donné rendez-vous demain lundi, afin de jouir de nouveau de ces effets neufs, hardis et piquans, et de cet ensemble désespérant qui ferait honte aux choristes de plus d'un théâtre royal de ma connaissance.

L. FANART.

(*Journal de Rheims.*)

Il y a quatre ans, ils étaient quarante, abandonnant leurs montagnes et se disposant à parcourir l'Europe. Ils quittaient Bagnères-de-Bigorre sous la conduite d'un directeur qui devait les ramener au sein des Hautes-Pyrénées, après avoir fait entendre leurs chants dans les principales villes et à la cour de tous les souverains de la plus petite partie du monde.

Les commencemens du voyage furent beaux, un enthousiasme réel accueillit nos Chanteurs à Paris, et leurs quarante voix émurent les sens blasés de cette capitale intellectuelle de l'Europe. Ils pouvaient se présenter hardiment partout, Paris les avait couronnés; aussi l'orgueilleuse Angleterre, l'industrielle Belgique, la Hollande taciturne, la sainte Allemagne, la Suède, cette ex-France du Nord, et la Russie, qui cultive les arts en serre chaude, les reçurent avec transport.

Le succès fut fatal à ces enfans de notre patrie, qui relevaient notre gloire vocale fort contestée à l'étranger. Le directeur les abandonnant, la dispersion des Quarante Chanteurs s'effectua, et ils songèrent au retour dans leurs montagnes bien-aimées.

Huit chanteurs montagnards restèrent unis : ce sont eux que nous avons été entendre hier à la salle Besnard. Dans toute autre ville que la nôtre, nous dirions que le concert annoncé simplement, à l'improviste, avait attiré peu de monde; mais, à Rheims, un concert qui, sans patronage aucun dans la ville, sans offrir des noms connus de notre public; un concert qui ne fait entendre que des voix de chanteurs; un concert enfin qui n'est pas dans les habitudes rhémoises, attirer une assemblée pareille à celle d'hier soir, voilà ce qui est fabuleux : c'est un miracle ou une preuve que, depuis quelques années, le goût des arts a fait d'immenses conquêtes dans cette bonne ville de la Champagne.

Il y avait donc une assez nombreuse réunion à ce concert; et nous, qui mettons au-dessus de tout le chant de la voix

humaine, nous avons été vivement impressionné par les morceaux que nous avons entendus.

Flûtistes, bassistes et contre-bassistes, donneurs de cors, trombones et serpens; Borées, souffleurs de vents, et vous, violonistes, baissez pavillon, baissez-le plus bas et traitez-le dans la poussière; jamais vous n'obtiendrez des effets pareils à ceux de la voix.

Immédiatement après ce concert des Chanteurs Montagnards, si l'on m'avait demandé de faire un auto-da-fé de tous les cuivres, *monocordes*, *bicordes*, *tétracordes*, instrumens longs, pointus, larges et ronds, que possède la musique instrumentale, je l'eusse accompli avec aussi peu de regret que ce barbare mahométan, ce farouche Omar, chauffant (la bonne bourde!) les bains publics d'Alexandrie avec la bibliothèque, qui dura six mois pour cet usage.

Mais il faut se défier de son enthousiasme; nous abjurons donc un pareil espoir, et nous engageons, en leur recommandant la même prudence, tous les amateurs du chant à se porter en foule au 2^e concert annoncé pour lundi, à sept heures du soir, à la salle Besnard.

La voix de baryton d'un des chanteurs, une des plus puissantes, la plus belle, à coup sûr, de celles que nous avons pu entendre, est d'une force, d'une étendue surprenante: c'est à la fois une voix de basse et de ténor. Elle fait tressaillir celui qui l'écoute; elle a ému l'impassible Anglais et électrisé le Russe à demi-gelé par son climat. La voix de ténor est d'une douceur incomparable. Si la première, celle du baryton, vous enlève et vous transporte, celle du ténor s'insinue en vous et pénètre jusqu'à l'âme.

Les voix d'accompagnement sont d'une justesse irréprochable. L'ensemble est bien, et l'effet produit ne peut se comprendre que par ceux qui ont assisté à ces chants originaux. Il faudrait citer tous ceux qui nous ont été donnés au concert d'hier soir. Nous avons vivement applaudi la Tou-

lousaine ou le *Refrain du Soir*, ainsi que le chœur religieux et patriotique de *Halte là ! les Montagnards sont là !*

(Extrait de l'*Industriel de la Champagne*, du 25 septembre 1842.)

Samedi dernier, les Montagnards se sont fait entendre de nouveau au public châlonnais, et cette seconde épreuve ne leur a pas été moins favorable que la première, dans l'esprit des amateurs de musique simple et naturelle. Le chant intitulé *la Toulousaine* ou le *Refrain du Soir* est d'une suavité délicieuse. Cette douce partie du ténor, qui coupe ou domine tour-à-tour le chœur, est d'une mélodie pleine de grâce, et le chœur lui-même est rempli d'harmonie; *le Halte là ! les Montagnards sont là*, respire la fierté, la noblesse des sentiments; *La haout sus las mountagnos* exprime la douleur tempérée par une expression de mélancolie qui attache et saisit; *le Roi du Vallon* ou *la Couronne de Bluets* est fier, noble, gai et doux à la fois; *l'Enfant des Montagnes*, *le Retour d'Alger*, sont pleins d'énergie, de vivacité, d'entraînement; et *la Bagnéraise*, cette délicieuse composition, comme elle émeut et captive l'âme! et cette *Marche de sortie*, comme elle la repose doucement des sensations qu'elle vient d'éprouver. Certes, nous avons entendu bien des chanteurs, bien des instrumentateurs, bien des concerts, et bien peu de fois nous avons éprouvé ce que les simples chants des Montagnards nous ont fait ressentir. C'est que dans les autres il y avait trop souvent de ce que quelques-uns appellent de la science, et qui n'est, à proprement parler, que des efforts pour cacher l'impuissance du compositeur ou de l'exécutant, à rendre l'expression vraie du sentiment qu'il veut peindre. C'est que la nature n'a qu'une manière de rendre chaque nuance de sentiment, de passion, et qu'en entassant les croches et doubles-croches pour exprimer ce qui doit l'être par une simple note, vous fardez l'expression: vous faites des phrases, des périphrases: vous pouvez distraire, amuser peut-être, mais vous ne touchez pas.

Or, toucher, émouvoir le cœur, éveiller, élever la pensée, tel est le but de toute œuvre artistique. Sous ce point de vue les chants des Montagnards des Pyrénées satisfont les désirs et les espérances des vrais amis de l'art. Dans une heure que vous donnez à les entendre, vous éprouvez tour à tour les souffrances de l'amour malheureux, les douces émotions de l'amitié et de la vie champêtre; vous vous croyez transporté dans des campagnes enchantées, pour y jouir des splendides clartés d'un ciel d'azur, des baisers des belles filles de ce sol ardent, où éclosent à la fois les plus belles fleurs, les passions les plus vives, les talents les plus inspirés; vous gravissez ces hautes montagnes, et là, nageant dans l'ai purifié, vous sentez votre poitrine s'élargir, vos poumons se dilater, vous relevez instinctivement la tête et vous aspirez par tous les pores le sentiment de l'indépendance avec sa rudesse pleine d'ombrageuse susceptibilité, mais ennoblie par la franchise et une juste fierté; car c'est en comptant sur soi, sur ses frères, que l'amour personnel se confond dans l'amour pour tous : sublime association d'où naît cette passion presque surhumaine, si fertile en grandes choses, ivresse délirante qui fait couler tant de larmes de doux regrets ou d'ardentes joies, et à laquelle l'homme a donné le nom d'amour de la patrie !

L'amour de la patrie ! oui, c'est ce sentiment que font éprouver surtout les chants des Montagnards. Grave, fier, inspiré, quand il s'exprime par la voix de fer de Pécondom, baryton comme on n'en entend pas souvent ; pur, gracieux, mélancolique, lorsque celle si moëlleuse, si flexible du ténor Pégot est son interprète ; revêtu de toutes ces nuances lorsqu'il a parlé par la voix puissante du chœur ; l'amour de la patrie respire dans chaque expression, dans chaque intonation, dans chaque aspiration de ces chanteurs mélodieux. Ce ne sont pas des escamoteurs, des mangeurs de notes ; ce sont des hommes qui sentent fortement et qui s'expriment de même : c'est la nature, c'est l'âme qui parlent par leurs

organes harmonieux. Aussi, c'est avec un grand bonheur qu'on les entend, qu'on les loue, qu'on les aime :

Enfants chéris de la belle Bigorre,
Oh! vous avez rallumé dans mon cœur
Ce feu sacré qui charme et qui dévore,
Source de joie ou de sombre malheur.

Oui, vos accents, dans mon âme saisie,
Doux ménestrels des rives de l'Adour,
Ont réveillé la belle poésie
Et ses pensers et de gloire et d'amour.

Gais troubadours! vous passez comme un songe
Pour embellir notre profonde nuit;
A votre aspect le bonheur se prolonge,
Et le chagrin s'évapore et s'enfuit.

Vous parcourez la terre, et sur vos traces
Vous répandez les plus suaves airs;
La mélodie et les touchantes grâces
Sans nul effort naissent de vos concerts.

Amis heureux, combien je vous envie
Ce beau talent, votre plus pur trésor!
Soyez bénis, et que sur votre vie
Brille toujours un ciel d'azur et d'or.

En répétant le saint nom de Bagnères,
Le cœur ému, tous, vous donnant la main,
Marchez unis en chantant, ô mes frères!
Dieu veillera sur vous dans le chemin.

Ah! regagnez cette belle contrée
Où croît l'olive et le doux oranger,
Revoyez-là, la patrie adorée
Que font aimer vos chants à l'étranger.

Ià, chaque jour, que des lèvres vermeilles
Sur votre bouche, ivre de volupté,
Fassent couler, d'amour douces abeilles,
Le pur nectar de la félicité.

Amis, adieu! que l'amour et la gloire
Pour vous de fleurs parsèment l'avenir :

Vos airs naïfs restent dans ma mémoire
Comme un parfum d'enivrant souvenir.

HIPPOLYTE TAMPUCCI.

(Extrait du *Journal de la Marne*, du samedi 15 octobre 1842.)

CONCERT DES MONTAGNARDS. — Dans les villes du Midi, à l'heure où les premières ombres de la nuit effacent les teintes dorées du soleil couchant, des hommes du peuple revenus de leurs travaux, se réunissent et font entendre par les rues un chant merveilleux, qui met la population aux fenêtres et sur les portes; bientôt le charme agit, la foule se forme et suit les chanteurs. Où vont-ils? on ne sait: qu'importe! Leur chemin, ce sont les rives du Rhône, de la Garonne, de l'Adour; en les suivant on est sûr, d'abord de les entendre; puis de voir des eaux bleues, un ciel pur, des montagnes bleuâtres à l'horizon lointain. Ils chantent, on va. Au crépuscule ont succédé les étoiles, et l'on va toujours ainsi, jusqu'à une heure avancée de la nuit; cela se renouvelle tous les soirs, et tous les soirs l'entraînement est le même. Nous, pauvres septentrionaux, nous rêvions toutes ces choses de loin, quand, ces jours passés, entre les quatre murs d'une salle un peu froide, attristée par le sifflement d'une bise d'automne, le chant des Montagnards nous a tout-à-coup arrachés aux brumes de la Meuse, pour nous initier aux merveilles du Midi. Le beau chant! et que vous en dire? Si vous l'avez entendu, vous sentez comme nous; dans le cas contraire, vous ne nous croirez pas. Pour nous émouvoir ainsi, pour pénétrer de cette façon au fond de nos cœurs, ces voix-là devaient avoir, en style de siège, des intelligences dans la place.

Avant le concert, on voyait sur le programme: n° 1, chœur de Montagnards; n° 2, chœur de Montagnards; n° 3, encore; et ainsi jusqu'au n° 10; toujours des chœurs de Montagnards chantés par les mêmes voix: je crois vraiment que l'on s'inquiétait; on parlait tout simplement de mono-

tonie. Et puis on se questionnait sur la nature des accompagnements. Des voix humaines : on s'étonnait ; des castagnettes : on s'effrayait. Mais le premier morceau n'était pas encore à moitié, que chacun jetait avidement les yeux sur le programme, et on se disait avec joie : après ce premier chœur, point de symphonie, point d'air varié, ni violons, ni flûtes, ni pianos : des chœurs toujours ; il n'y en a que dix ? On les comptait, on eût voulu en avoir doubler le chiffre. La variété... elle était dans les voix ; les accompagnements... les voix s'en chargeaient, à la honte des instruments d'ordinaire usités.

Les sensations étaient si vives, que dans les entr'actes, on s'indignait d'avoir été ainsi dominé ; on cherchait un faux-fuyant, on se débattait dans l'enthousiasme ; chacun cherchait à expliquer ces puissants effets ; on supposait tout : il devait y avoir d'autres voix cachées, des accompagnements de cor anglais ; pourquoi cette immobilité marmoréenne ? ce groupe étrangement disposé ? En voyant ces belles figures, graves et sévères, ces longues barbes, on était tenté de croire à des procédés magiques.

Puis le chant recommençait, on oubliait tout ; la rébellion, le doute, les explications mauvaises ; il y avait peut-être bien encore de la magie, mais dans les voix. Et la foule était attentive, ceux-ci se sentant devenir profondément tristes, les autres souriant avec des yeux humides ; c'était bien beau : un chant savamment conduit qui conserve son originalité primitive.

Les Montagnards ont été réunis, dit-on, au nombre de quarante ; nous ne savons quel effet ils produisaient alors ; mais cet effet, nous ne le regrettons pas ; nous sommes trop contents de celui qu'ils produisent aujourd'hui.

(Extrait du *Journal de Verdun*, 22 octobre 1842.)

